



Public concerné

Tout public à partir 16 ans (pour un mineur, muni d'une autorisation parentale)

Pré-requis : Aucun

Objectifs

Faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

Renseignements pratiques

Durée : 35 heures de face à face pédagogique (hors temps de pause - soit 37h30 en présentiel) - 5 jours

Moyens pédagogiques

Matériel : Vidéoprojecteur, Défibrillateur, valise pédagogique et Mannequins (adulte, enfant, nourrisson), salle spacieuse, chaises...

Intervenant : Formateurs Premiers Secours (PAE PS) à jour de leur formation continue

Evaluation : Certificative

Validation : Le participant est évalué sur trois niveaux. Evaluation de la technicité, évaluation des savoirs de mise en œuvre des procédures et évaluation des savoirs.

Certificat : Certificat de compétences PSE1

Actualisation : Obligatoire tous les ans

Documentation : un livret PSE1

Déroulé pédagogique

L'apprenant doit être capable de :



P.S.E. 1

1. Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
2. Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
3. Réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés.
4. Réaliser les gestes de premiers secours face à une personne :
 - 4.1. Victime d'une obstruction des voies aériennes ;
 - 4.2. Victime d'un saignement abondant ;
 - 4.3. ayant perdu connaissance ;
 - 4.4. en arrêt cardiaque ;
 - 4.5. victime d'une détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique ;
 - 4.6. présentant un malaise ;
 - 4.7. présentant un traumatisme des membres ou de la peau.
5. Assister des équipiers secouristes, lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage.
6. Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

Planification, délai et tarifs

Inter-entreprises : Dates consultables sur notre site internet www.ess37.fr

(1 session minimum par an, pendant les vacances scolaires)

Participants : 6 à 12 stagiaires

Tarif : 400 € Net de taxes par participant

Renseignements

Ecole de Secours et de Sauvetage d'Indre-et-Loire

28, boulevard Richard Wagner - 37000 TOURS

☎ 02 34 37 43 33 - 📞 06 71 26 08 37 - 🌐 www.ess37.fr

SIRET : 412 657 785 00017 - **Code APE** : 8559B

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Centre sous le numéro 24 37 02532 37

